

Conditions générales pour le justificatif e-crédit

Le **justificatif e-crédit** est valable pour les achats de produits auprès de toutes les stations avec un shop et stations-service automatisées de Migrol listées sur www.migrol.ch (rubrique Réseau des stations-service). Si le justificatif e-crédit n'est pas utilisé dans un délai de 5 ans, l'avoir disponible s'annule. L'avoir ne produit pas d'intérêts. Le paiement en espèces du montant total de l'avoir ou l'échange contre des bons d'achat n'est pas possible. La revente du justificatif e-crédit est interdite. Le justificatif e-crédit n'est pas remplacé en cas de perte ou de vol.

Attention: Le papier thermique doit être protégé contre la lumière solaire, l'humidité ou la chaleur et ne doit pas être conservé dans une chemise plastique transparente. Il est conseillé de procéder à l'échange dans un délai de 1 an.

Migrol se réserve le droit de modifier les conditions d'utilisation. Le droit suisse est applicable en cas de litige.

avril 2018 / Migrol SA